

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**Arrêté du 8 novembre 2021
fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein
du comité technique ministériel**

NOR : JUST2133221A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la création du comité technique ministériel du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats aux élections des représentants du personnel du ministère de la justice, au comité technique ministériel, en date du 7 décembre 2018,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité technique ministériel et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

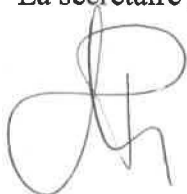
SYNDICAT	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLÉANT(S)
UNSa Justice (5 sièges)	M. FORGET Jean-François M. BONGLET Hervé Mme BRIOUT Béatrice Mme OCHER Muriel M. BESSON David	Mme BRUNEAU Brigitte M. RICHARD Alain M. CHAMBAUD Emmanuel M. BARRAUT Stéphane Mme FARROUDJ Dalila
FO (4 sièges)	M. BAUDIN Emmanuel Mme BESNIER-HOUBEN Isabelle Mme BARAUD Laure M. LABED Abdelrezeg	M. BONO Paul Mme BRUNOVIC Séverine M. KARAR Yoan M. GUIMARAES Emmanuel
CGT (3 sièges)	M. GAUTHIER Samuel Mme MOTARD Martine Mme TREPP Aurore	M. PEYRIN Nicolas M. PAPON Cyril M. DEL PAPA Jean-Damien
Interco CFDT (1 siège)	M. BESSEAU Michel	Mme WEBER Mireille-Aline
C.JUSTICE (1 siège)	Mme GUILLON Lucie	M. BESSEAU Patrick
FSU (1 siège)	Mme FRANCISCO Jacqueline	Mme RICHARD Laurence

Article 2

L'arrêté du 16 août 2021 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité technique ministériel est abrogé.

Fait le **08 NOV. 2021**

Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale,



C. PIGNON